

Critères DSM-IV du syndrome dysphorique prémenstruel

A. Au cours de la plupart des cycles menstruels de l'année écoulée, cinq ou plus des symptômes suivants ont été présents dans la plupart du temps lors de la dernière semaine de la phase lutéale. Ils se sont améliorés au cours des premiers jours de la phase folliculaire et sont demeurés absents pendant la première semaine après les règles.

L'un de ces symptômes doit être (1), (2), (3) ou (4) :

1. Humeur dépressive marquée, sentiments de désespoir ou autodépréciation (idées de dévalorisation).
2. Anxiété marquée, tensions, impression d'être nouée, tendue, nerveuse.
3. Labilité émotionnelle marquée (p. ex., brusque sentiment de tristesse, envie de pleurer, hypersensibilité au rejet).
4. Colère ou irritabilité marquée et persistante ou augmentation des conflits interpersonnels.
5. Diminution de l'intérêt pour les activités habituelles (p. ex., travail, école, amis, loisirs).
6. Difficultés subjectives à se concentrer.
7. Léthargie, fatigabilité excessive ou perte d'énergie marquée.
8. Modification marquée de l'appétit, hyperphagie, envie impérieuse de certains aliments.
9. Hypersomnie ou insomnie.
10. Sentiment d'être débordée ou perte de contrôle.
11. Autres symptômes physiques tels que tension ou gonflement des seins, céphalées, douleurs articulaires ou musculaires, impression d'enfler, prise de poids.

B. La perturbation interfère nettement avec le travail ou l'activité scolaire, les activités sociales habituelles et les relations avec les autres.

C. La perturbation ne correspond pas seulement à l'exacerbation des symptômes d'un autre trouble comme un trouble dépressif majeur, un trouble panique, un trouble dysthymique ou un trouble de la personnalité (bien qu'elle puisse se surajouter à chacun de ces troubles).

D. Des évaluations quotidiennes réalisées pendant au moins deux cycles symptomatiques consécutifs doivent confirmer la présence des critères A, B, C.